

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 40

Artikel: La tasse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une belle perspective pour les épiciers et marchands de fromage de l'avenir. »

Voici comment nous parla un libraire bien connu.

Un grand incendie d'autrefois.

L'incendie de Longirod.

FIN

Liste des Collectes qui ont été levées tant à la Capitale qu'au Pays de Vaud.

	Livres	Sols	Deniers
La Ville de Berne.	3750	4	
Baumont.	387	9	
Moudon.	960	16	
Oron.	440		
Payerne et Gouvernement.	308		
Yverdon.	1150	10	9
Vevey.	737		
Lausanne.	1144	13	
Nyon.	2045	19	9
Morges.	2019	8	3
Romainmotier.	679	6	
Aubonne compris 2 Louis de M. le			
Ministre Herren.	1451	6	6
Avenches.	526	16	
Somme totale	15301	9	3

Parmi les charités privées citons entre autres celle de la famille De Wattenveil consistant en 2000 florins destinés aux Incendiés de Longirod qui ont couvert leurs Bâtimens avec de la tuile; celle de la famille de May de 937 florins.

Le châtelain Boinod a cru qu'il convenait d'employer la somme de 2043 forins 7 sols 6 deniers à procurer aux pauvres incendiés, à leurs femmes et à leurs familles des Effets qui leur étaient très nécessaires dans les circonstances, en Linges, Couvertes, paillasse, fil et Rouets pour les femmes qui n'en avaient point (à cet effet 32 rouets furent achetés à Morges). Il a écrit dans les différentes Villes du Pays pour avoir des Echantillons et les prix de chaque chose, afin de pouvoir procurer du bon et à un prix beaucoup au-dessous de ce que ces pauvres gens en auraient payé dans la Boutique, après toutes mes recherches et de l'avis des connaisseurs et de mes filles, j'ai fait les emplettes comme sera cy après. J'ai envoyé chercher les marchandises avec mon char et mes filles s'étant occupées des répartitions sous mes yeux ont coupé les chemises, les draps et les paillasse et divisé le fil pour que chacun en eut en suffisance, non seulement pour coudre leurs Linges, mais encore pour leur servir à la refaite des autres habillemens qui leur avaient été départis. Je me suis transporté à Longirod en faisant conduire en deux fois les dits Effets et ceux que l'on avait remis chez moi avec mon char, pour en faire la distribution le plus équitablement que possible.

Distribution faite à Longirod par

le Châtelain Boinod à l'aide de Monsieur le Ministre Wenger des draps, chemises d'hommes et de femmes, des couvertes, paillasse le tout neuf et du fil.

A Jaques Badel Secrétaire

Une couverture
Deux draps
Une chemise d'homme
Une dite de femme
Une paillasse
Un paquet de fil

Encore 6 chemises tant d'homme que de femme en considération de sa grande famille et parce qu'il a sauvé les archives de la Commune et des pauvres.

Divers autres effets vieux.

Résumé des opérations du Châtelain Boinod en faveur des incendiés de Longirod

Le Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif d'Aubonne, m'ayant chargé de délivrer aux Incendiés la part qui leur revient à chacun pour les collectes de la Capitale et du Pays de Vaud à forme de la repartition cy-devant et de toutes mes opérations. J'ai cru qu'il était nécessaire de faire ces délivrances à mesure que chacun avait besoin pour la reconstruction des Bâtimens, en observant autant que possible de payer les matériaux et les maîtres. En conséquence à mesure que j'ai eu besoin d'argent,

Le Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif m'en a délivré et je me suis transporté à diverses fois à Longirod, soit pour faire ces délivrances avec prudence, soit pour examiner par quels moyens la plupart et surtout les pauvres pourraient se procurer les secours nécessaires pour parvenir à rebâtir convenablement et pour les encourager à bâtir isolés et à thuille, autant que possible.

J'ai eu la Satisfaction de voir que ces pauvres gens ont pu parvenir à se loger; les secours ont abondé en argent, effets et denrées et ils ont trouvé l'argent nécessaire pour la reconstruction de leurs Bâtimens. Il était très nécessaire que l'argent, provenant de la Collecte générale fut ménagé. J'ai veillé avec soin à ce qu'il fut employé à l'objet pour lequel il était destiné. J'ai encouragé les Maîtres, les Thuilliers et autres fournisseurs, en leur promettant que je ne délivrerais rien qui ne fut employé à les payer et je l'ai fait autant que les fonds l'ont permis. J'ai ouvert un compte à chaque Incendié.

Je me suis procuré une quittance à mesure que j'ai fait quelque délivrance et j'ai remis à chacun un double de son compte signé en le soldant.

Quoiqu'il paraisse qu'il y a beaucoup de bâtimens qui sont reconstruits au Village de Longirod, cette reconstruction n'est pas pour la plupart à la même direction. L'on a observé essentiellement de laisser des aîsances soit devant, soit derrière les maisons qui se trouvent beaucoup mieux situées qu'elles ne l'étaient; la Rue publique qui était remplie de grosses pierres qui empêchaient de pouvoir aller avec aisance par le Village avec des chars, se trouve entièrement aplaniée et les Incendiés ont trouvé même de l'avantage en ce qu'ils ont eu des pierres sur la place.

J'ai visité toutes les Maisons rebâties et j'ai trouvé qu'elles l'étaient très solidement et qu'elles sont plus vastes et infiniment plus commodées qu'elles ne l'étaient en sorte que quoiqu'il y ait cinq personnes qui ne rebâtiront pas, il y a dans ce qui est construit beaucoup plus de place et d'aisances qu'il n'y en avait avant l'Incendie. Les cinq Maisons qui ne seront pas rebâties étaient des moins considérables. Les propriétaires ont accommodé de leurs places ceux qui ont bâti et ces cinq personnes espèrent de la bonté paternelle de Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs, qu'elles voudront bien leur faire délivrer leur part à la Collecte, qu'elles sacrifieront en faveur de ceux qui les logeront. Les trois qui ont bâti à la campagne ont construit surtout deux des Bâtimens très vastes et propres à loger plus d'une famille nombreuse, ils ont trouvé des Eaux et ont des fontaines qui égayent leur possession. Les pauvres Incendiés qui ont perdu leurs armes espèrent qu'il plaira au Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif de vouloir bien intercéder en leur faveur auprès de notre auguste Souverain pour qu'il leur en soit délivré.

En terminant mon ouvrage à Longirod j'ai fait connaître aux Incendiés les grâces qu'ils ont à rendre à Dieu et combien ils doivent être pénétrés des sentimens de la plus vive reconnaissance des bontés du meilleur et du plus Juste des Princes et encouragés à se montrer eux et leurs familles de dignes et zélés sujets de l'Etat.

Je les ai exhorté à s'abstenir de l'ivrognerie et des procès qui sont la ruine des paysans. Je les ai invité comme je l'ai constamment fait depuis près de 40 ans que je suis membre de la Justice d'Aubonne, de venir à moi recevoir et mes conseils et ma médiation dans leurs difficultés et je leur ai fait connaître que mon désintéressement devait être motif à m'accorder leur confiance, puisque je ne reçois jamais aucun honoraire, ni rétribution. Je les ai exhorté à avoir plus de respect pour la vieillesse qui malheureusement est méprisée chez les paysans lorsqu'il faut la nourrir. J'ai conseillé aux vieillards de ne pas se dépouiller trop facilement pour être à la merci de leurs enfants. Je les ai exhorté à s'abstenir de ce pillage dans les Bois, qui n'est que trop commun dans les Villages des Montagnes et de tourner principalement leurs vues sur la culture de leurs Terres; je les ai exhorté à s'abstenir de cette Injustice criante en laissant leur bétail à l'abandon soit de jour, soit de nuit et enfin je les ai exhorté à être en bon exemple à leurs familles par leur bonne conduite et par leur application au travail: heureux si mes exhortations peuvent leur être salutaires et contribuer à leur bonheur! Je garde dans mes mains l'original de tout ce qui est contenu dans ce Livre et je déposerai cette copie

dans les archives de la commune, ou chacun pourra voir s'il le désire toutes les opérations de Monsieur le Pasteur Wenger et les miennes. Je déclare que la copie renfermant ce Livre est conforme à l'original dans toutes ses parties.

Pour foy de quoy j'ai signé pour la Cloture à Aubonne ce 15 Aoust 1789. Boinod assesseur B^l Chat.

Nous soussignés Notaires au Ballage d'Aubonne certifions avoir colationné tout le Contenu du présent Livre sur le Livre original que nous a exhibé Monsieur l'Assesseur Ballival et Châtelain Boinod auquel celui cy est parfaitement conforme et l'avons signé par vidimus à Aubonne

le 31 Aoust 1789

suivent les signatures

DUBOIS

BEGOZ

J'atteste de même le dit jour

R. WENGER, Pasteur.

La tasse. — Garçon, apportez-moi trois décis d'Epesses et une tasse!

— Une tasse?

— Oui, j'ai promis à mon gouvernement de ne plus boire un verre.

Théâtre et Variétés.

Cette fois, nous y sommes: Concerts, Conférences, Kursaal, Théâtre, tout a recommencé. La nouvelle direction du Théâtre, M. Bonarel, a ouvert par une représentation de tournée. Mounet-Sully nous a donné, jeudi, *Polyeucte*, de Corneille, devant une salle comble et enthousiaste. Jeudi prochain, débutera notre troupe dramatique. A l'exception de MM. Malavié et Daubigny, tous les artistes ne nous sont connus que de réputation. On les dit excellents. Nous le voulons croire d'autant plus volontiers que nous avons en M. Bonarel une entière confiance. Il nous fait, dans sa circulaire, les plus alléchantes promesses, et nous savons qu'il s'est mis en mesure de les tenir toutes et pleinement. Le programme de la première porte *Notre jeunesse*, de Capus.

L'orchestre sera dirigé par M. Aug. Giroud.

A propos de la circulaire dont nous venons de parler, du *Tableau de la troupe*, si vous aimez mieux, c'est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de typographie qui fait le plus grand honneur à l'imprimerie Couchoud. Chacun voudra le conserver pour cela et aussi pour le plan du Théâtre qui y est annexé; innovation très heureuse. Donc, à jeudi prochain.

✱

Hier soir, vendredi, le *Kursaal* a, selon l'usage, renouvelé son programme. Y figurent quatre attractions fort intéressantes; ce sont... mais non, il vaut mieux vous en laisser toute la surprise. A côté de cela, deux pièces en un acte, *Karila*, de Paul Sonnières, et *Poil-de-Carotte*, de Jules Renard, dans laquelle Mme Suzanne Marley, qui nous revient pour la saison, tiendra le rôle qu'elle a créé au Théâtre Antoine. — Demain, dimanche, matinée et soirée.

Un ami de l'enfance.

Il y a encore des parents qui croient bien faire en donnant à leurs enfants des boissons échauffantes et irritantes (comme le café, le thé, etc.). Ces boissons offrent, d'après l'avis des médecins, non seulement un danger pour la santé corporelle et intellectuelle des petits êtres en train de se développer, mais elles ont encore un effet des plus nuisibles sur l'aspect du visage des enfants et leur stature. On ne saurait donc assez répéter que nous possédons dans le café de malt Kathreiner *une boisson pour les enfants* qui est parfaite et à tous points de vue sans aucun défaut, et qui, par sa douceur et son influence salutaire, agit très heureusement sur la santé et le développement de l'organisme des enfants, motifs pour lesquels elle est recommandée par les médecins.

Le café de malt Kathreiner, qu'il est excellent de cuire avec le lait, est très savoureux et ne cesse de plaire aux enfants, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATIO, successeur.